

Aborder la gestion durable des déchets du BTP de manière transfrontalière

Commission Economie - Marché du travail - Santé

Séance plénière du 23.06.2023

Le Conseil Rhénan constate que le secteur du bâtiment et des travaux public (BTP) constitue un élément essentiel du développement durable du Rhin supérieur, notamment au regard de la part importante qu'il y prend dans la production de déchets. Par ailleurs, il accorde une grande importance au défi de réduire la quantité de déchets du secteur du BTP en privilégiant le réemploi des matériaux sur les chantiers et de miser autant que possible sur le recyclage et le retraitement.

Le Conseil Rhénan encourage les autorités de planification compétentes à examiner la possibilité de synergies transfrontalières, en donnant des pistes de réflexion, comme d'avoir une vision globale de la planification et de l'utilisation des installations de stockage et de retraitement situées en zone frontalière.

Texte intégral de la résolution

- [Résolution | Aborder la gestion durable des déchets du BTP de manière transfrontalière \(06/2023\) \(181.2 Ko\)](#)

Prises de position sur cette résolution

- [Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg - Allemagne \(06/2023\) \(205.7 Ko\)](#)
- [Prise de position | Région Grand Est - France \(06/2023\) \(2.4 Mo\)](#)
- [Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest \(06/2023\) \(241.9 Ko\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat - Allemagne \(06/2023\) \(116.3 Ko\)](#)